

**MFR MONDY**  
Année scolaire 2024-2025

**QUELQUES CONSIGNES PRATIQUES  
SECONDE PRO**

**Livres et fournitures scolaires obligatoires pour le jour de la rentrée :**

Vous devez avoir **en permanence sur place** :

- 1 trousse avec des stylos
- 2 gros classeurs (format A4) avec intercalaires
- 1 calculatrice graphique de type « Casio Graph 25 + E » ou « TI 82 Advanced »  
**(il faut impérativement le mode examen, obligatoire depuis 2018).**
- 1 blouse blanche en coton pour le laboratoire
- Critériums ; gomme ; règle plate de 30 cm minimum – équerre – compas - rapporteur
- Boîte de crayons de couleurs ; surligneurs
- Scotch ; colles en stick ; ciseaux
- 1 dictionnaire Anglais
- 1 dictionnaire Français
- 1 gros stock de feuilles simples A4, de feuilles doubles A4 et pochettes plastiques A4
- 1 agenda

**Dispositif Pass'Région :**

- Ce dispositif permet :
  - 1) d'acheter **50 € de livres dits scolaires en librairie** (par exemple des guides naturalistes), **35 € de livres dits loisirs** (au choix de l'étudiant)
  - 2) d'obtenir **30 € de réduction** pour une **licence sportive + 30 € de réduction** pour le passage ou la validation annuelle d'un **permis de chasser + 30 € de réduction** pour l'achat d'une **carte de pêche** annuelle
  - 3) d'obtenir, sous conditions, des remises de 200 à 1000 € sur le **permis de conduire**
  - 4) d'obtenir une bourse d'équipement (gérée par la MFR, uniquement 2<sup>de</sup> et 1<sup>re</sup>)

+ d'infos ici : <https://www.auvergnerrhonealpes.fr/passregion>

**Matériel de travail :**

Vous devez avoir **en permanence sur place** les tenues et matériels nécessaires :

- **Pour le sport :**
  - Baskets de sport, maillot, short, survêtement (à apporter toutes les semaines)
- **Pour les sorties :**
  - 2 gourdes ou bouteilles d'eau (minimum 2 litres)
  - 1 nécessaire pour des pique-niques extérieurs
  - 1 duvet ou sac de couchage chaud
  - 1 sac à dos de randonnée
  - 1 planchette de prises de notes
  - des vêtements adéquats et discrets (non-voyants et non bruyants), contre les intempéries et le froid. Une veste chaude et imperméable est indispensable pour les activités d'automne et d'hiver. Inutile d'investir, les surplus de l'armée et/ou Decathlon regorgent souvent de tous ces vêtements bon marché

- des chaussures de marche et des bottes
- 1 paire de jumelles (cf. note pour l'acquisition des jumelles qui vous est envoyée)
- Equipement de sécurité (**achat centralisé par l'établissement en début d'année**) lors des chantiers

## **Le jeune doit disposer de tout son matériel à chaque période de présence dans l'établissement**

### **Pour les Internes :**

La literie fournie par la MFR comprend : lit, matelas

Il faut donc prévoir **obligatoirement** (marqués au nom du jeune) :

- un oreiller ou traversin, une paire de draps (dessus/dessous), une couette
- 1 housse de matelas en coton (90 x 190)
- **1 sac en tissu (1,50 m x 1,50 minimum) pour contenir des affaires de literie (couette, oreiller....), et un sac (cabas, sac de courses) pour toutes les affaires de chantier (bottes, chaussures de sécurité, casque, pantalons et autres.....) pendant le stockage d'alternance**
- linge personnel et de rechange, nécessaire de toilette, compléteront l'équipement (le marquage aux initiales ou au nom du jeune est indispensable)
- 1 cadenas à code

### **Assurances :**

Durant la formation, les élèves restent sous la responsabilité de la **MAISON FAMILIALE RURALE**, notamment si le jeune se blesse dans le cadre scolaire (accident du travail) (cf. règlement intérieur point 4 « Santé »)

En revanche, ils restent "ayant droit" de leurs parents pour toute affection passagère (maladie) **jusqu'à l'âge de 18 ans.**

### **Santé :**

**Un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités physiques de pleine nature et à la pratique de la randonnée en moyenne montagne est obligatoire.**

### **Informations complémentaires :**

- Les cours démarrent les **lundis à 10h00** et finissent les **vendredis à 15h30**. Ils sont suivis d'un service (salle de cours), pour un départ à 15h45 de la MFR.
- Pour les élèves prenant le train, un **ramassage scolaire** est prévu chaque **lundi pour 9h30 (dernier délai) à la gare multimodale de Romans sur Isère**. Le **vendredi**, au départ à 15h45 de la MFR, les élèves sont déposés en **gare multimodale de Romans sur Isère**.

## **ATTENTION**

Pour bénéficier de la navette/car des lundis et vendredis, il est obligatoire de prendre un abonnement ORA chargée d'un titre Citéa.

La carte OÙRA ! permet d'avoir sur le même support votre carte d'abonnement et votre titre de transport.

**A consulter** -> [www.citea.info](http://www.citea.info)

-> **modalités de fonctionnement de la carte OÙRA!** (voir site MFR Mondy)